



## Société Anthroposophique au Canada

3 Mai 2021

Objet : Mot du trésorier pour l'AGA

Chers membres de la Société anthroposophique au Canada (SAC),

En préparation de notre AGA et congrès des membres, prévus à être tenus à Blockhouse, Nouvelle-Écosse les 24-27 juin 2021, nous sommes pourtant conscients des aléas de la situation actuelle due à la pandémie. Bien que nous gardions l'espoir de pouvoir retrouver un certain niveau de vie normale, le conseil met tout en place pour pouvoir tenir ces événements virtuellement comme nous avons dû le faire l'an dernier. En l'occurrence, nous pourrions offrir une AGA hybride, qui permettrait aux membres l'option de se rendre en personne en Nouvelle-Écosse ou d'assister à l'assemblée en ligne de partout au pays.

Quelle que soit la situation, il faut maintenant que nous nous penchions sérieusement sur la question des finances dont nous présentons ici les grandes lignes. Il est important que les membres puissent comprendre les retombées financières de la pandémie jusqu'à présent et entrevoir comment nous pourrions aller de l'avant en attendant la fin de la crise.

Vous trouverez donc ci-dessous les données relatives à notre fonds principal de base, une mise à jour du budget 2021 qui reflète une version actualisée de l'année en cours, et une prévision de budget pour 2022. Nous joignons à cette lettre des feuilles de calcul montrant le détail de ces trois éléments et les comparant aux résultats de 2021. Les états financiers officiels comprenant les détails pour la Société anthroposophique au Canada en général (fonds de base et fonds des branches) seront affichés sous peu sur notre site web.

Si vous désirez vous exprimer par rapport à l'utilisation des fonds de la Société ou si vous avez des questions concernant un ou plusieurs aspects des états financiers, je vous prie de me contacter suffisamment à l'avance de la tenue de l'AGA (26 juin 2021). Il est important que nous ayons tous le sentiment d'être au courant de la situation afin que nous puissions adopter les états financiers et les budgets lors de l'AGA et respecter ainsi nos obligations légales.

### **Contributions des membres**

En 2019, les contributions des membres ont donné un montant total de 99 812\$. En 2020, on a reçu les contributions de 450 membres, totalisant un montant de 110 820\$. Ce total a été partagé



## Société Anthroposophique au Canada

entre le montant de base que nous envoyons au Goethéanum (54 000\$) et le fonds principal de notre Société nationale (56 820\$), conformément à notre politique d'adhésions qui prévoit qu'un montant de 120\$ par membre (« taux de capitation ») soit versé au Goethéanum. Veuillez noter que le Goethéanum a exprimé sa profonde reconnaissance envers notre Société pour avoir répondu à l'appel à l'aide lancé aux sociétés nationales.

### **Fonds de base vs Budget**

L'élément le plus important de l'année 2020 a été le don d'un legs de 20 000\$ de la part d'un membre très cher qui a traversé le seuil l'été dernier.

En ce qui concerne l'augmentation de la subvention par membre envoyée au Goethéanum, nous nous sommes engagés à respecter cette entente, quel que soit le montant des contributions reçues de nos membres. Comme plusieurs membres ne sont pas en mesure de verser le plein montant de 320\$, nous avons affiché un manque de 5 580\$ par rapport au montant prévu dans le budget; ce manque a pourtant été largement compensé par la réduction de nos dépenses en raison de la pandémie.

Le montant total à faire suivre au Goethéanum pour 2020 a été déterminé en calculant le taux de capitation par membre (Goethéanum de base : 54 000\$), plus les dons supplémentaires désignés pour le Goethéanum (4 060\$) et un remboursement de 780\$ provenant des dons de la part des lecteurs de Classe pour les volumes de la nouvelle édition des textes de la Classe qui leur ont été offerts gratuitement. Le montant total envoyé au Goethéanum est donc de 58 840\$.

Les dépenses prévues pour le travail de l'École de science de l'esprit et les rencontres du conseil ont été réduites de façon significative pendant les mois de l'année où la pandémie a sévi. En janvier, le conseil s'est réuni en personne et a rencontré les membres locaux à Calgary. Et il y a eu certaines dépenses pour le travail du Secrétaire général au début de l'année fiscale. Les autres activités prévues pour l'année ont été soit annulées (p.ex. le congrès de la Section d'anthroposophie générale prévu pour Montréal), ou tenues virtuellement. L'événement des Nuits saintes animé par Regine Kurek et Dorothy LeBaron sur Zoom a clôturé avec succès cette année si insolite.

En 2020, la SAC a pu encore une fois retenir son statut de « corporation n'ayant pas recours à la



sollicitation » (recevant moins de 10 000\$ de sources publiques – c.-à.-d. de non-membres), ce qui nous dégage de la responsabilité de nous soumettre à une mission d'examen comptable (qui comporte des frais de 5 000\$ par année pendant 3 ans). En effet, nous devons adopter une résolution chaque année lors de notre AGA pour accepter de nous décharger de cette obligation, et nous sollicitons votre appui dans ce sens. Dans le cas où une mission d'examen n'est pas obligatoire, le trésorier signe les états financiers et les dépose auprès de l'Agence du Revenu du Canada, attestant de leur conformité.

Ceci dit, nous explorons actuellement avec la Branche de Toronto la question de la pertinence de reprendre l'habitude de faire faire régulièrement des missions d'examen ou même une mission de vérification comptable. Cela pourrait nous habiliter à recevoir des dons plus importants.

### **Budgets**

Vous trouverez le budget 2021 mis à jour et le projet de budget 2022 sur les feuilles de calcul ci-jointes. Ces budgets préconisent un retour à la normale dans la plupart des secteurs à l'exception de : une reconfiguration du site web de la SAC en 2021, un retour progressif aux examens ou vérifications comptables à partir de 2022, et une augmentation de notre fonds de réserve grâce à un excédent de 48 672\$ en principalement en raison du legs et de l'inactivité reliée à la pandémie.

Je vous encourage à étudier attentivement ces budgets importants, et à me faire savoir d'avance si vous avez des questions, des préoccupations ou suggestions, avant l'adoption de ces budgets à l'AGA. Le conseil envisage avec plaisir l'occasion de vous y voir en personne ou en ligne, selon les circonstances.

Chaleureusement,  
John Glanzer, Trésorier  
Pour le conseil de la Société anthroposophique au Canada.